

DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT

CTPL DU 31 JANVIER 2008

Permettez moi, Monsieur le Président, pour ce 1er CTPL de l'année 2008 de revenir un peu plus longuement que d'habitude sur la situation dans nos services, une semaine après **la journée d'action du 24 janvier 2008**.

La CGT avait déjà souligné l'importance des résultats obtenus le 20 novembre pour le département, attestant du mécontentement des personnels et leur volonté d'être entendus.

Cette 3^{ème} journée d'action en 4 mois a mobilisé plus de 30% des agents avec la fermeture de 7 postes, dont les 2 plus gros postes du département (TG, Trésorerie d'Auxerre). **Les agents ont confirmé** leur refus des pertes de pouvoir d'achat, des suppressions d'emplois et des réformes qui occasionnent pour eux beaucoup de souffrance au travail.

Cette journée d'action fonction publique portait sur les questions de pouvoir d'achat, mais **les inquiétudes et revendications des personnels** vont bien au delà.

Il s'agit notamment:

- Des baisses d'effectifs
- De la dégradation des conditions de travail
- De la remise en cause des 35 h
- Des menaces de suppression des jours comptables
- De la réforme des mutations
- Du devenir de nos missions...

La baisse du pouvoir d'achat des agents est essentiellement liée à l'augmentation du coût de la vie, mais elle est aussi la conséquence d'une injuste rémunération au regard des qualifications mises en œuvre.

Ainsi, la CGT propose la promotion de tous les agents dès qu'ils remplissent les conditions statutaires.

Le plan de qualification proposé par le ministère est loin d'être aussi ambitieux.

Pour l'anecdote, les documents préparatoires aux groupes de travail ministériels font état de seulement 417 promotions supplémentaires au sein de la catégorie C et 303 au sein de la catégorie B.

Dans **l'exercice des missions** les agents pâtissent d'une dégradation de leurs conditions de travail liée aux baisses d'effectifs, à la poursuite des restructurations, aux dysfonctionnement récurrents d'HELIOS.

Les permanences mises en place par l'administration pour faire accepter les fermetures de trésoreries sont de plus en plus remises en cause par les personnels eux mêmes car la notion de service public n'y a plus de sens.

Vous avez du recevoir **une lettre signée par tous les agents de Pont sur Yonne** qui n'acceptent pas cette dégradation du service public.

Les agents rencontrent des difficultés pour **la mise en place des Horaires Variables et des récupérations**. Les horaires variables doivent être pour les agents un outil de souplesse de gestion de leur temps de travail et non un tracass supplémentaire.

On leur oppose des difficultés de gestion des effectifs qui ne sont liées qu'aux suppressions d'emplois et à la mise en place de l'ARTT sans création d'emplois. La mise en place d'outil de pilotage , de calcul de la performance, d'individualisation ne pourra qu'aggraver la situation.

La CGT se félicite néanmoins d'avoir permis aux agents **de la Trésorerie d'Auxerre** d'obtenir ces possibilités de récupérations.

Cette année, avec le lundi de Pentecôte (même s'il semble que la date puisse être modifiée) et le vendredi 29 février, on totalisera 1613 heures de travail. Il est nécessaire de **compenser le dépassement** de la limite annuelle du temps de travail fixé par décret à 1600 heures.

Dans le même état d'esprit, les agents s'inquiètent **du devenir des jours comptables.**

Avec **la nouvelle réforme des mutations**, on constate une baisse du nombre de mouvements au 1er avril , les premières victimes sont ceux qui sollicitent une réintégration suite à congé parental ou à disponibilité.

Les chiffres s'annoncent désastreux pour les mutations pour convenances personnels pour le cycle 2008, les prioritaires devront patienter jusqu'en septembre.

Plusieurs agents attendent désespérément de partir du département pour se rapprocher de leur domicile ou de leur région, dans le même temps d'autres attendent d'y venir.

En fin d'année, le département comptait plus de 10 vacances d'emplois, au 1er avril un contrôleur part et seulement 7 agents arrivent .

Les agents s'interrogent quant au devenir de nos missions avec la fusion avec la mise en place de la DGU, des DLU, des SIP...

Malgré les discours rassurants, c'est une véritable machine de guerre contre la qualité des missions, leurs conditions de mise en œuvre, le développement d'un service public de proximité et de pleine compétence, les conditions de travail des personnels.

Il s'interroge d'autant plus depuis la publication du **rapport ATTALI** qui propose la mise en place de la retenue à la source, la création d'agences pour la gestion de l'impôt et la tenue de la comptabilité.

Plus généralement c'est la société libérale, inhumaine qui se construit.

Pour terminer , je voudrais souligner combien le réseau a cruellement **manqué d'information** quant à la signature des décrets de fermetures des postes au 1^{er} janvier 2008 dans le département. Après toutes les dispositions prises pour sa fermeture, les agents de Briennon ont su tardivement que leur poste ne fermait pas. Idem pour le transfert du recouvrement de Villeneuve l'Archevêque.

A ce sujet qu'elle est la situation précise de la comptable puisque le transfert est reporté ?

La CGT demande que les questions suivantes soient inscrites en questions diverses:

- bilan du fonctionnement de l'accueil commun de Tonnerre
- bilan du rachat des jours ARTT dans le département
- point sur l'avancé des travaux des domaines
- les postes spécifiques

bilan de l'exécution du budget 2007

99.53% des crédits alloués ont été utilisés.

Il reste des disponibilités sur 5 des 6 rubriques aux crédits fongibles représentant plus de 178 000 euros d'économies sur le budget initial. Il s'agit de faire entrer le département dans les ratios moyens du groupe 4.

Ainsi **en fonctionnement**, le budget initial était de 1 486 670 en mars , il est passé à 1 409 942 avec des dépenses atteignant 1 399 175 euros au 3 janvier 2008.

Soit plus de 87 000 euros non dépensés en fonctionnement par rapport au budget initial , essentiellement du à la baisse des frais de poursuites de plus 116 000 euros

Les dépenses de 2007 baissent partout sauf en maintenance technique , en informatique fonctionnement , en sécurité et autres dépenses de fonctionnement qui ne sont pas des gros postes.

Plus concrètement, l'examen du suivi analytique des dépenses par nature de dépense nous amène à soulever les questions suivantes :

- tout d'abord sur les lignes où le budget initial a été dépassé

En entretien immobilier :

Nous avons eu les explications sur la diminution de 22 000 euros environ des dépenses au poste entretien immobilier, elle a été portée au poste travaux immobiliers rubrique.

Que représentent les 18526 euros d'entretien en locatif travaux d'aménagement ?

En télécommunications :

Les abonnements coûtent vraiment très cher près de 41000 euros sur 67000 euros de dépenses .

idem pour les frais de réseaux **en fonctionnement informatique** pour plus de 70000 euros !

- Puis sur les lignes où le budget initial n'est pas dépassé :

Fournitures :

Peut on avoir une idée des abonnements pris en charge par l'administration pour un budget de plus de 9000 euros ?

Maintenance technique :

Peut on nous dire la politique du département en la matière , s'il a été donné suite aux demandes des comptables de contrat de maintenance (par exemple Pont sur Yonne pour la chaudière au gaz..)

Affranchissement :

Vous nous avez précisé la situation quand à l'audit de la poste . Mais peut-on savoir pourquoi pratiquement l'intégralité des disponibilités de 107666 euros a été portée à ce compte . Ca fait bizarre !

Frais de poursuites

De même nous nous étonnons de la baisse vertigineuse des frais de poursuites qui passent de 350 000 en 2004 , à 200 000 en 2005 à 100 000 en 2006 et maintenant 37 739 euros. Est -ce seulement du à l'appel aux huissiers du Trésor , à l'OTD et la fin des poursuites redevance , ou à des retards de facturation (89000 prévus pour 2008) ?

Que représentent les 7500 euros d'honoraires , prestations de service autres que huissiers ?

Autres dépenses de fonctionnement

On a vu aussi que les dépenses sont le double pratiquement du budget initial.

questions diverses : les contrats d'entretien de nettoyage concernant quels postes ?

Hors fonctionnement :**Les déplacements :**

Qui est concerné par les dépenses autres , on a notamment près de 19000 euros pour usage de véhicule de personnels et 7000 euros en nourriture?

Charges diverses de transport :

Peut-on nous préciser pourquoi le véhicule devant rester dans le département va-t-il à Dijon ?

Pour les prestations externes

Les dépenses représentent le triple du budget initial avec près de 37000 euros. Nous y trouvons d'ailleurs plus de 17000 euros de frais de représentation et de manifestation dont près de 15000 de frais de réception. Nous comprenons mieux la réponse un peu agacé du Fondé à notre demande d'éclaircissement sur cet aspect lors d'un précédent CTPL.

Travaux immobiliers :

Lors d'un précédent CTPL , j'avais demandé les plans des travaux de Saint Fargeau, je ne les ai toujours pas . D'ailleurs où en est-on précisément ?
Idem pour les domaines ?

Un examen des demandes des postes et des réalisations nous amènent à soulever les questions suivantes :

Ancy le Franc :

Il semble que le report du loyer d'une année sur l'autre est encore augmenté cette année , budget initial 9700 euros , dépenses 6333 euros , alors qu'il manquait un loyer dans les dépenses 2006?

Auxerre :

Comme nous l'avions souligné , les crédits initiaux ont été insuffisant pour les fournitures, le téléphone et la sécurité fonctionnement.

Brienon :

Le poste a réalisé des économies : 4000 sur l'affranchissement et 2000 sur les frais de poursuites c'est peut être la contrepartie de l'augmentation des dépenses de téléphone que vous avez souligné..

Charny :

Les agents avaient demandés du mobilier supplémentaire.

Joigny :

Le poste avait signalé le manque de sécurité dans la partie ajoutée en 1995 et demandé des volets.

Les besoins en mobilier de bureau ne semble pas avoir été satisfaits.

Isle sur Serein :

Les rideaux installés ne sont pas de bonnes dimensions et n'ont pas été changés.

Migennes :

La demandes d'uniformisation des appareils téléphoniques n'a pas été satisfaite.

Saint Florentin :

Est -ce que les travaux immobiliers ont améliorés l'isolation ?

Toucy :

Une petite remarque : le suivi des consommations téléphoniques par agent , n'a pas empêché que le budget initial soit dépassé.

Vermenton :

Est-ce que les travaux sont finis ?

Chéroy :

Où en est -on des suites du diagnostic pour le chauffage ?

Pont sur Yonne :

Un contrat d'entretien a-t-il été conclu pour la chaudière à gaz ?

Sens Agglo :

Le changement des fenêtres est-il vraiment programmé pour 2008 , est ce cela qui coûtera 112000 euros ?

Paierie Départementale :

Il y a une demande de tapis pour boucher les trous et permettre aux fauteuils de bouger.

Globalement , les postes fermé coûtent encore 35 300 euros au budget dont 30 500 euros de loyers.

Pour terminer , quelques mots par rapport au CHS et aux documents fournis.
Au 31 décembre les 171 euros pour les extincteurs de Pont n'étaient pas payés par le CHS, par contre les blocs de secours de Saint Fargeau ont été payés par le CHS pour 147 euros.

Le document prévention des autres risques donnent les stages financés par le CHS et des dépenses transversales pour l'ensemble des administrations du ministère pour 11954,75 euros.

En ce qui concerne l'action de prévention santé au travail : le CHS a refusé la participation un peu forcée de 600 euros qui était proposée

Nous avons reçu le compte rendu de l'exercice d'évacuation du 6 décembre 2007, la société CHUBB SECURITE est-elle venue comme convenu début janvier pour vérifier que l'alarme se déclenche dans toutes les parties du bâtiment?

budget 2007 : La CGT vote contre : nous refusons de voter pour un budget qui n'a pas permis de financer l'intégralité des demandes des postes et surtout par principe puisqu'il est financé par les suppressions d'emplois.

le budget 2008

Le montant du budget initial semble présenter une augmentation par rapport à 2007 d'un peu plus de 43 000 euros mais en fait cela n'est dû qu'à une augmentation de 54 000 euros des dotations (frais de poursuites + 11337, taxes foncières + 19533 et frais de changement de résidences +23134) et de 17443 euros pour les domaines.

Par contre la dotation informatique baisse de 8703 euros et la réserve LOLF augmente de 2 à 3 %..

En fait avant les dotations et après les réserves LOLF en 2007 on avait 1 840 143 , en 2008 on a 1 820 843 **soit - 19300 euros**

En fonctionnement il semble globalement suffisant puisque supérieur aux dépenses de 2007 d'environ 100 000 euros . Mais c'est bien sûr au détriment des autres lignes budgétaires de charges communes et d'achats.

Nous nous étonnons du peu de demande de mobilier en dehors d'Avallon, de l'absence de demandes de matériel logistique et informatique .

Nous renouvelons nos demandes de micro portables pour les agents de l'équipe de renfort et pour les deux syndicats, d'un accès pour les agents contractuels dans les postes où ils exercent , d'une rallonge pour la table du local syndical et d'agrandissement du panneau syndical notamment pour la partie syndicale.

Nous y reviendrons en détail quand nous aurons les courriers des comptables dans le cadre d'un prochain CTPL.

budget 2008 : vote contre CGT : nous refusons de voter un budget insuffisant, financé par les suppressions d'emplois .

Redéploiements des emplois

ORE : 970 emplois supprimés en 2008 !

6 EMPLOIS EN MOINS DANS L'YONNE !

Nous avons cru un instant que nous n'avions pas de suppressions d'emplois dans le département puisque l'ordre du jour s'intitule redéploiements des emplois. Mais nous avons vite déchanté au vu des documents préparatoires qui font état de la création d'un emploi de RP chargé de mission spécial, de + 4 emplois de B et - 10 emplois de C .

Donc malheureusement , aujourd'hui le CTPL se réunit pour décider de 6 nouvelles suppressions d'emplois de B et C. C'est vraiment très loin de la prise en compte nécessaire des besoins des postes et des services.

Les suppressions d'emplois remettent en cause les ambitions affichées par l'administration y compris dans ses propres documents (contrat pluriannuel de performance, projets annuels de performances)

Au sein de la dépense publique, ce sont les dépenses de personnel qui sont essentiellement visées. Et au nom d'une soi-disant exemplarité pour l'ensemble des ministères, le MINEFI est toujours et encore concerné par ces réductions massives d'emploi, au regard de ses effectifs.

De plus, l'annonce de la fusion n'est pas sans inquiéter les personnels sur les nouvelles charges prévisibles sans effectifs supplémentaires.

L'ORE ne prend pas en compte les charges nouvelles qui pèsent sur les services (PVFI , les contrôles qualité, la prime à la cuve, l'adaptation aux nouvelles applications informatiques ...) ni les pertes réelles de productivité (retour des centres d'encaissement, passage à Hélios, etc..).

Ces résultats sont sans surprise pour la CGT. Depuis sa création, nous n'avons cessé de dénoncer l'ORE, outil qui n'a pour objectif que de répartir les suppressions d'emplois entre les départements sans mesurer les charges de travail ou les besoins du réseau.

Dès lors, l'exercice annuel de l'ORE, sous couvert d'impartialité et de rigueur, est, avant tout, celui de la justification de la décision politique de suppression d'emplois dans le réseau.

On le voit concrètement avec les chiffres du département , pour le moment c'est la mission recouvrement qui est clairement impactée par les suppressions d'emplois.

Pour 2008, c'est ainsi quasiment 800 emplois qui sont touchés. Les craintes que nous avons à de nombreuses reprises exprimées ici ne peuvent qu'être renouvelées : derrière ces suppressions, c'est l'ensemble de la mission et donc les trésoreries ayant une activité recouvrement qui se trouvent plus particulièrement fragilisées.

Cette situation conduit à un décalage toujours plus grand entre l'administration qui considère que nous sommes d'ores et déjà trop nombreux pour exercer nos missions et des agents qui constatent au quotidien la dégradation de leurs conditions de travail et la difficulté croissante de répondre à l'ensemble des besoins réels des usagers.

La CGT souhaite faire quelques observations générales sur les résultats du département publiés sur Magellan .

L'ORE baisse pour **22 postes** avec globalement – **4,66** pour l'ensemble des postes (l'année dernière c'était une baisse de -2,13) .

Pour la TG la hausse est de 0,59 contre -1,34 en 2007.

Nous n'avons reçu aucune information sur l'utilisation de l'équipe de renfort en 2007, malgré notre demande alors que les postes participent à la création des 12 emplois de l'équipe de renfort.

Nous n'avons aucun élément sur l'absentéisme dans le département. Si on reprend la moyenne des années passées , il faudrait pour le département créer plus de 20 emplois pour couvrir celui ci .

Nous n'entrerons pas dans un débat qui conduirait à déshabiller Pierre pour habiller Paul, tous les postes et services manquent de personnels pour assumer toutes leurs missions .

On ne parle plus de charge de travail et des effectifs nécessaires pour le faire, mais de répartition de la pénurie , ainsi les postes et services vont de priorité en priorité , d'objectifs en objectifs, puis avec la fusion et le rapport ATTALI sûrement dans le mur !

POUR LE VOTE :

Les représentants C.G.T. voteront contre les propositions de la Direction locale sur les redéploiements d'emplois et les suppressions car :

- ils refusent la logique de l'O.R.E., qui, comme son nom l'indique, n'évalue pas la charge de travail mais répartit un volume d'emplois disponibles en constante régression.
- ils ne cautionnent pas les nouvelles conséquences de l'ORE qui accroîtront les difficultés déjà rencontrées par les postes et services.

Modification protocole ARTT

VILLENEUVE L ARCHEVEQUE :

- D'accord avec le protocole signé par les agents, mais ce qu'ils demandent surtout ce sont les horaires variables

ponts naturels 2008 et 2009

Vous obligez tous les agents à prendre des jours ARTT à des dates imposées , qu'ils n'auraient pas forcément choisi au regard de leurs situations personnelles et sans leur avoir demandé leur avis sur chacun des jours, comme la CGT vous l'avait demandé lors du dernier CTPL.

Nous attirons votre attention sur plusieurs points :

- A t'on connaissance des ponts prévus par les autres structures départementales (DGI, BDF, préfecture, éducation nationale) ?
- Problème lié à l'association jeudi 8 mai et lundi de pentecôte : 5 jours de fermeture au public consécutifs, que ce dernier jour soit de nouveau férié ne change rien.
- Pour les postes à 37h sur 4,5 jours (fermeture le vendredi après midi): voter tous les ponts réduits de 6 à 2 le nombre de jours ARTT librement utilisables.

Pour terminer nous voudrions dénoncer le manque de dialogue social dans l'affaire de la suppression des jours comptables . En effet, une loi qui abroge les textes instituant les jours comptables a été votée en catimini en décembre 2007. Nous attendons les explications de la direction.

questions diverses

- Nous souhaitons qu'un bilan nous soit dresser sur le fonctionnement de l'accueil commun de Tonnerre par les deux administrations .
- Nous aimerions avoir un bilan complet et détaillé du rachat des jours ARTT dans le département à ce jour.
- Les postes spécifiques : nous condamnons la transformation de fond du mouvement spécifique en mutation sur postes spécifiques , donc avec un certain risque de choix au profil.
- Nous aimerions savoir si la campagne notation 2008 est commencée et si la transparence sera enfin pratiquée dans le département.
- Nous renouvelons la demande de groupe de travail sur l'ERD sur l'application de la lettre DGCP , les débats d'aujourd'hui en montrent l'utilité .